

SAINT MARTIN DE SEIGNANX– Route de Puntet
Information aux riverains

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Seignanx va procéder à la réfection de chaussée de la Route de Puntet allant de la maison n°2479 jusqu'à la maison n°1921.

Les travaux de préparation débuteront approximativement le 13 juillet et finiront le 24 juillet 2026 et prévoient la réalisation de purges de chaussée. Les travaux de réfection de voirie sont prévus le 28 juillet. Des perturbations de circulation seront à prévoir. Des informations seront précisées sur le site Internet de la commune et de la Communauté de Communes. L'accès aux riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

Le coût d'une telle opération ne permettra pas d'autoriser, dans les 5 années qui suivront sa réalisation, des travaux susceptibles de détériorer la voirie :

- Création d'accès dans le cadre d'une division de parcelle. Pour rappel, un seul accès par unité foncière est autorisé.
- Modification de l'accès existant.
- Travaux de raccordement aux réseaux d'une nouvelle construction.

Merci aux riverains de bien vouloir préciser en commune si des projets de ce type les concernent.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les travaux, vous pouvez contacter :

- les services de la Communauté de communes du Seignanx (accueil@cc-seignanx.fr ou 05.59.56.61.61)

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par ce chantier et nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Président
de la Communauté de communes Du Seignanx

Le maire
de la Commune de Saint Martin de Seignanx

Monsieur FICHOT



Monsieur FICHOT



